

BLV le mag

L'ÎLE GIRODET

NOUS,
VOUS, île



GIRODET, C'EST PARTI !

Démarrage des travaux le 17 septembre p. 4

RENTÉE DES CLASSES p.10

1750 jeunes bourcains ont repris le chemin de l'école

TRAVAUX p.8

Aménagement de la rue Marcel-Vivier

NOUVEAU !

Dans ce numéro, un supplément culturel détachable



BLV Culture

ZE VERY BIG BLIND TEST

VENDREDI 15 JUIN

Glen David Andrews, grand tromboniste de la Nouvelle-Orléans, a enflammé la première édition de MusiKàBourg.



DU 29 JUIN AU 2 JUILLET

Des Fêtes du Rhône exceptionnelles avec le retour tant attendu des joutes et un très beau feu d'artifices.



LUNDI 30 JUILLET

JLOW, l'un des plus jeunes DJ de France a mixé lors de la Summer teen's break.



DIMANCHE 15 JUILLET

MERCI ! Vous avez été très nombreux à soutenir nos Bleus, grands vainqueurs de la Coupe du Monde 2018.

- P. 3 **ÉDITORIAL**
- P. 4 **PROJET GIRODET**
Présentation du chantier
le 24 septembre
au théâtre Le Rhône
- P. 7 **PLAN LOCAL D'URBANISME**
L'enquête publique
démarre
- P. 8 **TRAVAUX**
Voiries :
un programme ambitieux
- P. 10 **ÉDUCATION**
Élection d'un nouveau
Conseil municipal des jeunes
début 2019
- P. 11 **ÉVÉNEMENTS**
Commémoration
du centenaire
de la Grande Guerre :
1918-2018
- P. 12 **SOLIDARITÉ**
Mutuelle négociée
pour les Bourcains :
le projet se concrétise
- P. 13 **BRÈVES**
- P. 14 **TRIBUNES POLITIQUES**
- P. 15 **INFOS PRATIQUES**



Après des vacances estivales bien méritées, l'heure de la rentrée a sonné. 1 750 enfants ont déjà repris le chemin de l'école avec un retour à la semaine de quatre jours. Lieu d'apprentissage mais aussi lieu de vie, l'école est au cœur de nos préoccupations pour la réussite de nos jeunes élèves. Nous avons d'ailleurs profité de la période estivale pour rénover nos établissements scolaires.

Notre ville s'anime tout au long de l'année et les événements festifs sont de plus en plus nombreux. Nous aurons le plaisir de vous retrouver le vendredi 29 septembre prochain, au théâtre Le Rhône, pour la 2^e édition du Blind test musical. Ce jeu vous est présenté dans le nouveau supplément « BLV culture » détachable, que vous découvrirez au centre de ce magazine, une nouveauté pour vous informer désormais de l'actualité culturelle de la Ville et de la programmation du théâtre Le Rhône.

Notre cadre de vie va aussi davantage s'embellir. D'ici quelques jours, les travaux de l'île Girodet vont débiter par l'aménagement du parc paysager qui deviendra un véritable lieu de loisirs et de détente. S'en suivra le rabaissement de la route départementale 2007 au niveau de l'autoroute, pour faciliter l'accès à Girodet, pacifier ce lieu et le rendre plus attractif en limitant la circulation sur le site.

Enfin, dans le cadre de notre démarche participative et de concertation, nous invitons les Bourcains à s'inscrire pour participer à deux enquêtes portant sur l'éventuelle refonte du site Internet de la Ville et sur la création d'un guichet unique pour simplifier les démarches des citoyens et répondre ainsi plus rapidement à leurs sollicitations. Comme à notre habitude, nous souhaitons vous associer pleinement à ces projets, pour faire émerger des actions concrètes et adaptées à vos attentes !

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une bonne rentrée.



Maire de Bourg-lès-Valence

Girodet

le chantier commence !

Le 17 septembre, les travaux démarrent par l'aménagement du parc et des rives du Rhône.

C'est parti pour Girodet ! Avec la réalisation d'un amphithéâtre de verdure unique signé Michel Desvignes, architecte de renommée internationale, ce lieu de contemplation avec des vues dégagées sur le fleuve, sur la navigation fluviale ou encore sur les montagnes de l'Ardèche et sur Crussol, permettra aux Bourcains et aux visiteurs de se réapproprier le Rhône dont le patrimoine et l'identité font partie intégrante de notre ville. Ce projet de territoire d'envergure est un temps fort de notre histoire. La requalification de ce site contribuera à la valorisation de notre environnement. La création d'un vaste parc boisé, avec plus de 2 330 plantations d'arbres aux diverses essences, prendra part à la lutte contre le réchauffement climatique et créera des espaces naturels de fraîcheur. Supprimer la circulation des voitures sur les berges, pour laisser la place aux modes de déplacement doux, concourra à la protection de la faune et de la flore et à la préservation de la biodiversité.

Loisirs et détente en famille, entre amis, les pieds dans l'eau, dans un écrin de verdure

La création d'aires de pique-nique équipées de barbecues, d'aire de jeux pour les enfants, de terrains de boules et de beach volley, de brumisateurs, de ginguettes... fera de Girodet un lieu de plaisance au bord de l'eau où l'on viendra partager des moments de convivialité, de détente et de loisirs, en famille ou entre amis. Lieu de rencontres, de promenades, de (re)découverte du Rhône, Girodet deviendra aussi un site culturel où auront lieu des concerts, des festivals, du théâtre... au bord du fleuve. Girodet sera le nouvel espace contemporain de Bourg-lès-Valence, accessible à tous et gratuit !

Réunion d'information sur l'organisation du chantier

Le chantier est scindé en trois zones distinctes : le parc, la RD 2007 et la passerelle piétons-vélos.

Une réunion publique d'information se déroulera au théâtre Le Rhône le 24 septembre à 20 h 30 en présence des maîtres d'œuvre et des entreprises mandataires, pour présenter dans le détail le déroulement et les avancées des chantiers, les secteurs d'interventions et les mesures prises pour maintenir les accès au site.

Les travaux du parc débuteront le 17 septembre pour une durée prévisionnelle d'un an (hors intempéries et aléas de chantier). Le périmètre d'intervention s'étend du théâtre *Le Rhône* au bassin de joutes, et de la route départementale aux berges du fleuve. Sur ce secteur où sont situés de nombreux équipements sportifs et culturels, associations, administrations et entreprises, aucune place de stationnement ne sera supprimée et l'accès sera toujours maintenu en voiture, à pied et à vélo.

Les travaux d'abaissement de **la RD 2007 au niveau de l'autoroute débuteront le 15 octobre pour une durée prévisionnelle de 6 mois**. Ce dévoiement permettra de réduire les nuisances sonores à Girodet et pour les habitations limitrophes.



La circulation sur la RD 2007 sera maintenue jusqu'à son raccordement à l'autopont qui enjambe l'autoroute A7. La rue Keyser quant à elle sera fermée à la circulation. S'en suivra le chantier de la passerelle dont la date précise sera fixée avec Vinci pour la fermeture de l'autoroute.

LES DATES CLÉS

> Réunion publique d'information

24 septembre à 20 h 30 au théâtre Le Rhône.

> Travaux du parc

démarrage du chantier le 17 septembre 2018 pour une durée prévisionnelle d'un an.

> Travaux de la RD 2007

démarrage du chantier le 15 octobre 2018 pour une durée prévisionnelle de 6 mois.

LE POINT DE VUE DE L'ÉLUE



Dominique Gential,
*Adjointe chargée
de l'urbanisme,
de l'environnement
et du développement
durable*

En quoi la transformation de Girodet est-elle exceptionnelle ?

Dans le cadre du projet urbain, nous avons mis toute notre énergie dans l'évolution de Girodet car ce territoire est un enjeu essentiel pour notre ville. Le Rhône offre aux habitants de nombreuses activités très prisées et retrouver l'usage de ses rives permettra aux familles de se promener, se reposer, redécouvrir la vie du fleuve dans un cadre apaisé et sécurisé. Nous souhaitons aussi créer un pôle attractif pour les touristes et les habitants de l'agglomération avec des activités culturelles, associatives et de la restauration, type « guinguette ».

Quels vont être les grands changements sur l'île ?

Girodet est un des poumons verts de la ville et la plantation de près de 2330 arbres est

un élément essentiel de notre politique en faveur de l'environnement. Le site permettra de contempler le Rhône depuis le théâtre, flâner sur les pelouses, pique-niquer, se restaurer au bord de l'eau...

Au sud, côté bassin de joutes, des navettes fluviales déjà en service permettent de faire des balades sur le Rhône. Les associations en lien avec le fleuve, la Rhodanienne et l'Espérance nautique, se verront dotées, à terme, de nouveaux locaux (en cours d'étude). Les enfants pourront profiter des nombreuses aires de jeux et d'activités aquatiques. L'esplanade du théâtre favorisera des animations culturelles en plein air (concerts, théâtre, festivals...), en lien avec le théâtre *Le Rhône* dont une étude vient d'être lancée pour sa rénovation.



LE PARC DE GIRODET

- 8 ha
- 8 km de cheminements
- 2330 arbres de hautes tiges de 55 essences différentes
- 820 arbustes
- 10 000 plantes
- 26 000 m² de gazon renforcé
- 5 refuges à insectes et 20 corbeilles
- 3 aires de pique-nique et 6 barbecues
- 80 bancs
- 30 jeux pour enfants, 1 terrain de boules en plus de l'existant et 1 de beach volley
- 3 fontaines à eau
- 4 arches, 6 systèmes de brumisation, 1 couloir de brumes et 1 colonne rafraîchissante
- 1 bloc sanitaire PMR
- 371 places de stationnement
- 100 luminaires (parking et parc)
- 1 équipe d'agents spécifiques pour les espaces verts et la propreté du site.

Quand Girodet était « l'île aux lapins »

Avant Girodet, l'île portait le doux nom poétique d'île aux lapins et constituait le terrain de jeux privilégié des jeunes Bourcains.

Il fût une époque où, loin du regard des parents et sans leur permission, les plus intrépides et avides d'aventures, traversaient les Lônes, sans même, pour certains, savoir nager ! Ils y découvraient un coin de nature sauvage en bordure de fleuve, riche en végétation. C'était l'île aux trésors des Robinsons improvisés, qui laissaient libre cours à leur imagination, devenus pour un temps des explorateurs aventureux. On disait même que par temps de décrue d'un fleuve capricieux et malgré divers aménagements censés réguler son cours, les lapins, réfugiés dans les arbres, se retrouvaient coincés entre ciel et terre...

Ce paradis d'enfance a disparu avec l'aménagement du barrage et s'est

directement retrouvé relié à la terre ferme, coupé de la ville par l'autoroute et la voie parallèle comme on l'appelait alors, laissant au cœur des Bourcains une irrésistible nostalgie.



La centrale hydroélectrique a 50 ans

Achévé en 1968, après 3 ans de travaux, l'ensemble centrale-écluse-barrage de la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) souffle ses 50 bougies.

La construction de ce « géant de béton et d'acier », qui a nécessité des moyens humains et matériels colossaux, fait partie de l'histoire de notre commune et a contribué aux grands changements qui ont bouleversé le quotidien des Bourcains dans les années 1960.

En 1965, plus d'un millier d'hommes ont peiné pendant près de 33 mois pour affronter et apprivoiser les dangers du Rhône. D'abord accueillis par les habitants, le personnel et leurs familles se sont ensuite installés au quartier de l'Armailler où la vie s'est organisée avec la création de l'école, d'une cantine, de terrains de sport...

Aujourd'hui, la CNR est un partenaire privilégié de notre Ville. Elle soutient nos associations liées au fleuve comme l'Espérance nautique et la Rhodanienne et elle accompagne la préparation des Fêtes du Rhône. La CNR participe aussi à la future requalification du parc sportif des Combeaux, à proximité du barrage, en complexe multi-sports. Enfin, elle apporte son précieux soutien au projet d'aménagement de Girodet, futur lieu de détente, de loisirs et de redécouverte du fleuve.



Construction du barrage avec au premier plan l'écluse en cours de réalisation.

Plan Local d'Urbanisme – PLU

l'enquête publique démarre !

Elle se déroulera du 15 octobre au 15 novembre

Après une longue phase d'élaboration et une large concertation publique, le PLU, dont la troisième révision est engagée depuis juillet 2016, a été arrêté en Conseil municipal le 26 juin dernier.

Pendant un mois (du 15 octobre au 15 novembre), vous pourrez donner votre avis, vous renseigner et consulter le projet. À la suite de cette enquête publique, le commissaire enquêteur disposera d'un mois pour rédiger un rapport et rendre ses conclusions. Après la prise en compte de ces recommandations, le Conseil municipal se réunira à nouveau pour approuver définitivement le PLU, puis le communiquera au Préfet. Le PLU nouvelle version sera donc applicable courant du premier trimestre 2019.

SES GRANDES ORIENTATIONS

Pour rappel, le PLU détermine la façon dont se développera la commune dans les 10 ans à venir et fixe les règles générales d'aménagement et de construction. Il repose sur cinq grandes orientations :

1. Promouvoir un développement résidentiel, raisonné et qualitatif avec la construction de 106 logements par an.

Renouveler les quartiers existants pour limiter l'extension de la ville sur les espaces agricoles et naturels ; favoriser les opérations immobilières à proximité des services, tout en encadrant la densification pour éviter la bétonisation.

2. Dynamiser la diversité économique de Bourg-lès-Valence.

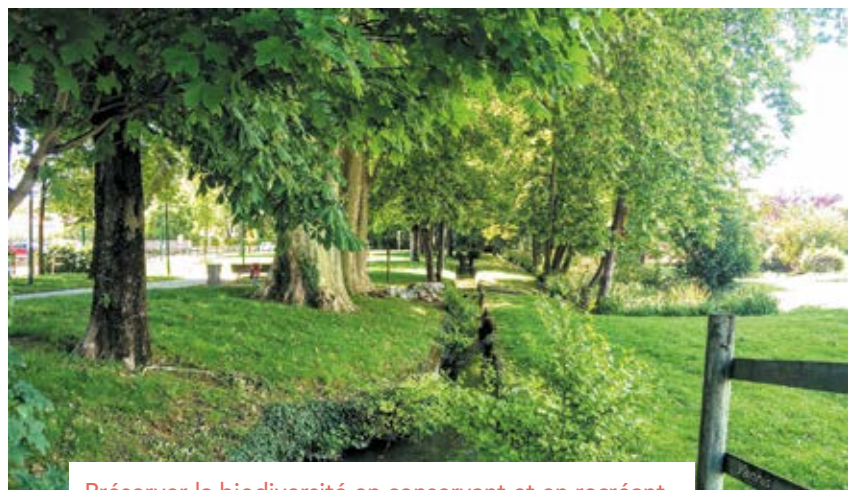
Limiter la zone économique de l'Armailler en expansion (16 hectares), pérenniser les commerces et les services, favoriser l'économie créative au cœur de Ville avec le soutien du pôle de la Cartoucherie ; diversifier le monde économique, tout en préservant notre agriculture.

3. Engager la commune vers un modèle de développement durable en préservant la biodiversité.

Promouvoir une « ville verte », notamment par la réintroduction d'espaces verts en ville avec l'obligation de respecter le coefficient de biotope (végétalisation) pour toutes nouvelles constructions.

4. Prévoir un développement responsable.

Prévenir les risques naturels en limitant l'urbanisation sur les secteurs inondables ainsi que l'habitat le long des axes où les nuisances sont les plus importantes.



Préserver la biodiversité en conservant et en recréant des espaces de verdure et de végétalisation.

5. Valoriser l'identité Bourcaine et renforcer son attractivité.

Valoriser l'identité de Bourg-lès-Valence par la mise en valeur de son patrimoine, de ses sites emblématiques, de la « ViaRhôna », par le développement touristique et en confortant ses équipements majeurs (Golf, Théâtre Le Rhône, Cartoucherie...).

DONNER VOTRE AVIS

Lors de l'enquête publique, le projet du PLU sera consultable en mairie, aux heures d'ouverture sera sur le site Internet (rubrique Cadre de vie et environnement). Vous pourrez venir poser vos questions au commissaire enquêteur qui, pour la première fois, organise une permanence en soirée, jeudi 8 novembre, pour que tous les Bourcains puissent s'exprimer.

Les permanences du commissaire enquêteur

- Octobre : samedi 20 (9 h – 11 h),
lundi 22 (9 h – 12 h) et mercredi 31 (9 h – 12 h).
- Novembre : jeudi 8 (17 h – 21 h)
et jeudi 15 (13 h 30 – 17 h 30).

Il est également possible de lui écrire par courriel (enquete.publique@bourg-les-valence.fr) ou à l'adresse suivante : Hôtel de Ville, 36 rue des Jardins, 26500 Bourg-lès-Valence (à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur).

Entretenir la voirie pour la sécurité des usagers

Un programme de rénovation conséquent.

La municipalité, consciente des contraintes occasionnées par la dégradation de la voirie tant sur le plan de la sécurité que du confort des Bourcains, a lancé un programme de rénovation de voirie sur 2018 et 2019. Parmi les travaux réalisés en 2018, de nombreux trottoirs ont été rénovés (route des Chaux, rues Marie Curie, de la Tourtelière et des Jardins) pour un montant de 93 000 €, ainsi que la contre-allée piétonne et cycliste de la rue Mozart pour 35 000 €. L'école Barthelon dispose désormais d'un dépose-minute et de 50 places de stationnement supplémentaires sur le parking sud, à côté du city-stade (83 000 €). Pour favoriser le stationnement des Bourcains en centre-ville et dans le Vieux-Bourg, des zones bleues ont été créées pour un coût de 31 000 €. Enfin, la mise en accessibilité de 19 quais de bus et la réfection des trottoirs et chaussées aux abords immédiats, facilitent le quotidien des personnes en situation de handicap (282 000 €). De septembre à décembre 2018, de nombreux travaux sont aussi prévus : rue Pasteur, route de l'Écondu et de Marcerolles, avenue Jean Moulin, allée du



Réaménagement du parking côté sud de l'école Barthelon.

Pavillon, rue Barnave (1^{er} tronçon), rue Matisse ou chemin du Valentin... Plus de cinquante interventions de voirie sont d'ores et déjà identifiées et seront proposées au budget 2019, dont la pose de ralentisseurs.

Coordonner et planifier les travaux de voirie



Jean-Rémi Jouanny, nouveau responsable du Pôle voirie et moyens techniques.

En poste depuis avril, Jean-Rémi Jouanny a pour mission de coordonner et de planifier toutes les actions techniques en faveur des aménagements routiers sur notre commune. Avec une solide formation universitaire et technique et de nombreuses expériences en collectivités territoriales en Isère et dans la Drôme, Jean-Rémi saura répondre aux attentes des Bourcains. Il confie : « J'ai tout de suite été très bien accueilli par l'ensemble des services, des élus et des habitants. C'est un poste qui demande beaucoup de travail et surtout, beaucoup d'échanges avec les citoyens pour favoriser le lien entre les Bourcains, les élus et les services ». Nous lui souhaitons la bienvenue.

RUE DE LA BELLE MEUNIÈRE

La requalification est en cours.

Engagement tenu par les Villes de Valence et de Bourg-lès-Valence pour les travaux de rénovation plus que nécessaires de la rue de la Belle Meunière, tronçon de la rue Eugène-Chavant à la rue Jean-Vilar à l'ouest, et à la rue Toulouse-Lautrec à l'est.

Ce chantier, d'un montant total de 480 000 €, a débuté en mars 2018 et se terminera en mai 2019.





Rue Marcel-Vivier

un aménagement pérennisé pour votre sécurité

Après une phase d'expérimentation de plus d'un an et une concertation étroite avec les riverains, les feux alternatifs de la rue Marcel-Vivier vont être définitivement installés.

Cette voie de transit qui relie les quartiers du Plateau avec ceux du Bas Armailler et des Chabanneries, s'avérait très dangereuse en raison de son étroitesse et de sa sinuosité. Empruntée par près de 5 400 véhicules par jour et par des vélos qui circulaient à double sens, il était temps de prendre les mesures qui s'imposaient avant que le pire n'arrive.

L'aménagement expérimental avec un alternat de feux tricolores a permis de diminuer la vitesse de circulation, d'éviter les croisements dangereux et d'assurer aux riverains des sorties plus sûres. Un espace pour les piétons et les cycles, initiative saluée par l'association Roulons en ville à vélo (REVV), a également été créé pour favoriser et protéger les modes de déplacement doux.

Plusieurs travaux vont donc se succéder d'ici la fin de l'année : création d'un éclairage sur ce tronçon, enfouissement des câbles (réseaux d'éclairage, électricité et téléphone), reprise de la voirie et du revêtement. Le budget total de ces aménagements est de 217 000 €.

La circulation sera maintenue rue Marcel-Vivier le temps du



chantier, qui commence début septembre pour une durée prévisionnelle de cinq mois.

En attendant le début de ces travaux, la Ville a installé une haie de bambous juste avant le feu tricolore. Cette végétation a l'avantage d'atténuer le bruit de la circulation, de masquer le hangar installé en contrebas du cimetière Talavard, et ainsi d'embellir la rue.

Les équipements sportifs font peau neuve

L'été, synonyme d'intersaison pour nos clubs et nos équipements, est le moment idéal pour effectuer des travaux.

Cet été, 12 000 € ont été consacrés à la mise en accessibilité des sanitaires et des vestiaires du dojo du COSEC. Au stade Joseph Claret, des travaux de drainage (66 500 €) ont été réalisés sur le terrain de rugby pour limiter les inondations. À Girodet, un conteneur de stockage sera installé pour le matériel du club de foot

et la façade des locaux des vestiaires a été repeinte (10 000 €).

Fin juillet, le Maire, Marlène Mourier, accompagnée des services de la Ville et d'Aurélien Esprit, adjoint chargé des sports, sont allés constater l'avancement de ces travaux et s'assurer que tout serait prêt pour la rentrée de nos 45 clubs sportifs.



Le maire et Aurélien Esprit visitent le chantier de drainage du terrain de rugby.

Une rentrée scolaire dans des écoles bien entretenues

Depuis 2014, le premier budget de la commune reste celui de l'éducation, une priorité de la municipalité.

En 2018, 721 092 € sont consacrés à l'éducation avec en sus des travaux d'entretien courant : peintures, création ou remplacement de sanitaires, de vestiaires, d'éclairage... 84 850 € ont été alloués au groupe scolaire Barthelon pour des travaux d'entretien, d'accessibilité, de sécurisation et de mise en conformité de la cantine. Pour assurer la sécurité de nos têtes blondes, un dépose minute est aménagé aux abords de l'école et 50 places de stationnement supplémentaires sont créées sur le parking jouxtant le city stade, offrant ainsi 74 places de stationnement. Le groupe scolaire de l'Armailler a bénéficié de 14 000 € pour



Marlène Mourier, accompagnée des élus en charge de l'éducation, Geneviève Audibert et Bernard Guillet.

divers travaux de peinture intérieurs et extérieurs. Rappelons que depuis 2015, de nombreux travaux d'accessibilité sont réalisés chaque année dans toutes les écoles.

Conseil municipal des jeunes

Bilan positif en cette fin de premier mandat.

Nos 23 premiers jeunes élus ont réalisé cinq actions dans les domaines de l'environnement, de l'échange intergénérationnel, de la sécurité... pendant leur deux ans de mandat. L'aménagement de points d'eau à côté des terrains sportifs, dont l'école Robert Monnet sera la première équipée. La création d'une boîte à livres qui sera installée en fin d'année à proximité de l'école Barthelon. Une rencontre sur les vécus et savoirs de

nos seniors, riches d'enseignements et de partages avec les écoliers, a eu lieu le 10 mars dernier à la résidence du Moulin des Prés. L'identification des secteurs dangereux pour les piétons et les deux-roues aux abords des écoles a permis aux élus de réfléchir à des améliorations pour la sécurité, qui seront soumises à leurs aînés du Conseil municipal. Enfin, l'organisation du 1^{er} Rallye des déchets pour nettoyer la commune le 29 septembre prochain.

LE RALLYE DES DÉCHETS



LE POINT DE VUE DE L'ÉLUE



Danie Payan,
Conseillère municipale
déléguée à la jeunesse

Quel bilan tirez-vous de ce premier mandat ?

Très positif ! C'est une expérience riche d'échanges, d'écoute, de réflexions pertinentes avec les enfants, impliqués dans leur rôle d'élus. Avec l'adjointe à l'Éducation, Geneviève Audibert, je remercie les familles qui ont été présentes auprès de leurs enfants lors des cérémonies publiques et événements organisés par la Ville.

Envisagez-vous une nouvelle élection ?

Bien sûr ! Elle aura lieu début 2019, le temps d'expliquer cet engagement aux écoliers et de laisser les candidats faire campagne. Je suis vraiment ravie de cette première expérience que j'entends bien reconduire, avec quelques améliorations et nouveautés.

Commémoration du centenaire de la Grande Guerre

Bourg-lès-Valence propose des expositions, des conférences, une visite de la Cartoucherie, des ateliers historiques et une cérémonie commémorative.



La Ville organise en partenariat avec le comité de jumelage, les archives municipales, le service pays d'art et d'histoire de Valence Romans Agglo, l'université populaire et l'association Le Souvenir français, de nombreux d'évènements pour célébrer les 100 ans de l'armistice du 11 novembre 1918.

La Ville et le comité de jumelage proposent deux expositions franco-allemandes exposées conjointement à Ebersbach-an-der-Fils et à Bourg-lès-Valence. « Je suis très fière de représenter la Municipalité lors du vernissage des expositions en Allemagne, début septembre, avant leur installation en novembre, dans notre salle des mariages à Bourg-lès-Valence, aux côtés de l'exposition du Souvenir français », précise Christiane Montaner, Conseillère municipale en charge du jumelage.

La Région 

Avec le soutien de Auvergne-Rhône-Alpes

Une germaniste à la tête du comité de jumelage



Josette Léorat a toujours baigné dans la langue allemande. Elle confie : « Des études linguistiques et un diplôme de traductrice en allemand, anglais, espagnol et russe m'ont incitée à adhérer au comité de jumelage de Valence et à travailler à l'Office de Tourisme de Valence, que j'ai dirigé jusqu'en 2004 ».

Vice-présidente du comité de jumelage de Bourg-lès-Valence depuis 2001, elle en devient la présidente le 6 juillet dernier. « Je débute ce mandat par un voyage à Ebersbach-an-der-fils du 14 au 16 septembre, la création de l'exposition franco-allemande commémorative du centenaire de la guerre, la venue des villes jumelles au 3^e Village de Noël et la participation du comité à la semaine franco-allemande de janvier 2019. » précise t-elle.

AU PROGRAMME

EXPOSITIONS

Du 6 au 24 novembre

Médiathèque La Passerelle

- Souvenirs de la Grande Guerre

Du 9 au 20 novembre

Mairie, salle des mariages, de 13 h 30 à 17 h 30

- Bourg-lès-Valence, une petite ville du front de l'arrière dans la guerre (1914-1918)
- Les acteurs de la mémoire de la Grande Guerre, Le Souvenir français
- La Grande Guerre : la vie des familles en l'absence des soldats, Ville d'Ebersbach an der Fils

VISITE PATRIMONIALE

Vendredi 9 novembre

À 14 h 30, la Cartoucherie, salle de projection (5 € adultes – 3 € chômeurs et étudiants – 2 € enfants)

- La cartoucherie nationale (1914-1918)

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Dimanche 11 novembre

9 h 30 au Monument aux morts

ATELIER HISTORIQUE

« Après la guerre, 1918-1930 dans la région valentinoise » (UPAVAL)

Mairie, salle des mariages à 20 h

Mardi 13 novembre

- Présentation et restitution de l'atelier

Mardi 4 décembre

- Focus : Après la guerre, 1918-1930, les affaires criminelles
- Focus : Les 11 Novembre dans la Drôme

CONFÉRENCES

Médiathèque La Passerelle

Samedi 17 novembre à 15 h

- Les femmes dans la Première Guerre mondiale

Mercredi 21 novembre 2018 à 20 h

- Montrer la guerre de 14-18

Le projet de mutuelle communale se concrétise

Une réunion publique est organisée le 27 septembre pour annoncer la mutuelle retenue.

Parce que la municipalité fait de la santé sa priorité n°1 et pour permettre un accès aux soins à tous les Bourcains, la Ville propose un contrat de « couverture santé » groupé. Après avoir analysé les questionnaires distribués dans tous les foyers Bourcains (près de 600 questionnaires reçus), la Municipalité a retenu une mutuelle suite à un appel à projet.

Cet organisme, partenaire de la commune dans cette démarche, sera présenté aux Bourcains lors d'une réunion publique organisée le **jeudi 27 septembre à 20 h 30 à la salle polyvalente de la Maison du Plateau.**

Cette mutuelle communale négociée pour les Bourcains a pour but d'offrir des tarifs négociés avec un rapport tarifs/prestations attractif.

une mutuelle communale ouverte à tous

+ on est nombreux
+ c'est avantageux
on adhère!

Questionnaire à télécharger sur www.bourg-les-valence.fr
Renseignements au 06 21 99 32 13

VOUS ALLEZ AVOIR 65 ANS

Inscrivez-vous à la Résidence du Moulin des Prés

Vous avez 65 ans en 2018 ou vous êtes nouvel arrivant sur la commune, faites-vous connaître pour bénéficier des prestations proposées aux seniors : repas des seniors, animations diverses, spectacle ou chocolat de Noël, voyages de la Ville, thés dansants...

Résidence du Moulin des Prés.

10, rue des Loisirs, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h du lundi au vendredi. Rens : 04 75 56 67 67

Le questionnaire est toujours en téléchargement sur www.bourg-les-valence.fr
Renseignements au 06 21 99 32 13.

Santé

Bonne nouvelle : la Ville repasse en zone blanche.

L'Agence régionale de santé (ARS), organisme géré par le ministère de la Santé qui définit et met en œuvre la politique de santé en région, a décidé de retirer notre commune de la zone de vigilance en terme de désertification médicale. Cependant, la municipalité reste très vigilante. L'ensemble des élus et services continuent à s'impliquer quotidiennement dans la recherche de médecins, afin de les inciter à s'installer sur notre commune.

NOUVEAUTÉ

Retrouvons-nous autour d'un thé dansant le 13 novembre

La Ville organise son premier thé dansant mardi 13 novembre après-midi dans la salle de la Valentine à Bourg-lès-Valence. Cette animation festive et récréative est à destination des Bourcains et des non-Bourcains âgés de 65 ans et plus. Participation : 12 € (entrée + 1 boisson + 1 pâtisserie). Inscriptions les lundi 5 et mardi 6 novembre à la Résidence du Moulin des Prés. 10, rue des Loisirs, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Renseignements : 04 75 56 67 67

PARTICIPATION CITOYENNE

Dans le cadre de sa démarche de concertation, la Ville conduira à l'automne deux enquêtes auprès des Bourcains.

Pour préparer l'éventuelle refonte du site Internet et étudier la création d'un guichet unique, deux tables rondes seront organisées avec des Bourcains volontaires le 3 octobre à 17 h (Internet) et le 4 octobre à 18 h (guichet unique). Pour participer, inscrivez-vous jusqu'au 14 septembre en indiquant vos nom, prénom, téléphone, mail et le sujet qui vous intéresse à l'adresse :

concertation@bourg-les-valence.fr. Le prestataire vous contactera entre le 17 et le 21 septembre. Si vous êtes retenu, il vous en informera avant le 28 septembre.

Vous recevrez un chèque cadeau.

Une enquête téléphonique sera réalisée simultanément pour affiner les résultats des tables rondes et faire émerger de cette concertation des actions concrètes et adaptées à vos attentes.

PROTECTION DE VOS DONNÉES

La Ville se met en conformité avec le Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Entrée en vigueur le 25 mai, cette nouvelle réglementation européenne impose d'obtenir le consentement préalable des personnes pour l'utilisation de leurs données et de veiller à une parfaite sécurisation du système de traitement. Dans ce cadre, la Ville travaille à la création d'un document (papier ou informatique) donnant aux Bourcains l'occasion de réaffirmer leur consentement pour l'utilisation de leurs données. Elle s'assure également de la performance de son système informatique contre toute tentative de piratage des données personnelles.

DÉFIBRILLATEURS

Un 14^e appareil installé cet été.

Engagée depuis 2009 dans la lutte contre l'arrêt cardiaque, la Ville met désormais à disposition 14 défibrillateurs sur la commune, visibles et accessibles à tous. En juillet, un nouvel appareil a été installé à l'entrée principale de l'Hôtel de Ville. Utilisé dans les toutes premières minutes, le défibrillateur permet d'attendre les secours et de gagner un temps précieux : 1 minute de gagnée, c'est 10 % de chance de survie en plus !



BOURG-LÈS-VALENCE VUE DU CIEL

Le tifo de la Ville diffusé à travers le monde.

Pour fêter le passage du Tour de France et remercier l'équipe de France de football pour sa victoire en coupe du monde, la Ville a déployé son magnifique tifo bleu-blanc-rouge de 378 m² sur le stade municipal du Cossec. Un message fort, vu par plusieurs millions de téléspectateurs et internautes, qui fait rayonner la commune au travers de ses initiatives municipales.



DES PRODUITS LOCAUX ET DE SAISON

Tous les jeudis place des Rencontres.

Le marché de producteurs reprend ses horaires d'hiver et vous accueille de 16 heures à 19 heures à partir du 1^{er} octobre. Il propose des produits de qualité issus d'une agriculture locale et raisonnée : fruits et légumes, pur jus et nectars, pain, sirops aux herbes aromatiques, mais aussi huiles essentielles, savon, lavande... Pour les fêtes, pensez à commander safran, noix, huile de noix, miel, figues sèches, confitures, pâte et sirop de coings pour accompagner foie gras, viande et fromages.

UNE VILLE 2.0

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux !

Pour être informé en temps réel (événements, spectacles, informations pratiques, alertes à la population...), échanger et partager, retrouvez-nous sur les réseaux sociaux de la commune. Bourg-lès-Valence vient de se doter de deux nouveaux comptes. Instagram, sur lequel nous vous invitons à partager des photos de notre ville et PanneauPocket, une application à télécharger gratuitement (choisissez Bourg-lès-Valence en « favori ») sur laquelle vous retrouverez nos actualités.





MAJORITÉ MUNICIPALE

PROMESSES TENUES, VALEURS ASSUMÉES

SPORT

Bourg-lès-Valence sera l'une des premières villes de la Région à disposer de courts de padel pour diversifier l'offre sportive du Tennis Club.

FINANCES

Depuis le 1^{er} janvier 2018, 1,8 millions d'euros de financements externes ont été obtenus par le Maire et les élus, pour compenser les baisses de dotations de l'État et permettre des projets structurants et ambitieux.

PROXIMITÉ / CONCERTATION

Dans le cadre de sa démarche participative et pour faire émerger des actions concrètes adaptées aux attentes des Bourcains, la municipalité initie des enquêtes auprès de la population.

« QUI EST PINOCCHIO ? »

Ce qu'on peut lire sur les tracts ou entendre de l'opposition (PS)

STATIONNEMENT

« Manque de stationnement au Vieux-Bourg » (tract PS, n°4). FAUX ! 50 places supplémentaires, créées sur le parking Barthelon, et de nouvelles zones bleues favorisant les Bourcains et les commerçants, une volonté de notre équipe que les précédentes municipalités n'ont jamais eue.

ENVIRONNEMENT

« Il faut préserver ce poumon vert (Girodet) » (tract PS, n°3). Girodet va devenir un parc arboré avec 26 000 m² de gazon renforcé et 2 330 arbres plantés, une base de loisirs dans un écrin de verdure, sans circulation sur les rives.

BÉTONISATION

« Le Maire a oublié son slogan « stop à la bétonisation » (tract PS n°5). Qui a bétonné la ville jusqu'en 2014 ? Désormais notre municipalité exige dans le PLU des espaces verts pour chaque construction.

OPPOSITION MUNICIPALE



Frédéric Tremblay, Françoise Neyron, Denis Cluzel, Jean-Yves Girouin, Marianne Ory, Wilfrid Pailhès, Christiane Ranc

NOUVEAU PLU : MADAME LE MAIRE VEUT FAIRE CONSTRUIRE 80 LOGEMENTS SUR LES BERGES DU RHONE
NOUS AVONS VOTÉ CONTRE : IL FAUT PROTÉGER NOTRE CADRE DE VIE !

Absence de projets d'équipements publics tels que les équipements sportifs ou la réalisation d'une salle des fêtes que nous défendons.

Madame le Maire a fait voter dans le PLU :

- la construction de 110 logements aux Sapins,
- la construction de 205 logements en centre-ville
- la construction de 80 logements sur Girodet
- la construction de 260 logements sur le tènement SPIT

Nos très fortes inquiétudes, déjà exprimées, sur les projets qui viennent lourdement impacter la circulation dans les quartiers concernés, à savoir :

- quartier du Vieux Bourg, avec le projet de construction quai de la Libération,
- quartier Chony, avec la construction

d'un immeuble devant la Cartoucherie,

- carrière dite « Girard » à l'Armailler avec 150 logements,
- route de Châteauneuf sur Isère avec 50 logements.

Nous pouvons nous retrouver dans les principes généraux, s'ils sont accompagnés de mesures sur le plan de la circulation, du stationnement et des services publics.

En revanche, nous ne partageons résolument pas la volonté de Madame le Maire de bétonner les berges du Rhône qui doivent être préservées et protégées

Nous souhaitons une bonne rentrée aux associations et à tous les élèves de la commune.

TEXTE NON FOURNI
PAR L'ÉLU DEBOUT LA FRANCE

Info : www.deboutlafrance26.fr - Permanence sur rdv.
Damien Toumi, conseiller municipal Debout la France
toumi.damien@gmail.com / 06 50 12 20 14



Les vacances sont souvent associées à repos, voyages.

J'espère que pour ceux qui ont pu s'évader, ils reprennent avec la « pêche » car ils vont en avoir besoin pour cette fin d'année 2018. Au-delà de l'affaire Benalla avec l'extrême gravité des faits ou l'on voit bien que notre pays traverse une très grave crise institutionnelle et

démocratique, nous avons à faire face à plusieurs attaques.

La remise en cause :

- des pensions de reversion pour les veuves/ veufs
- de la retraite par répartition telle que nous la connaissons avec une soi-disant retraite par point.
- De la sécurité sociale remplacé par « protection sociale », amendement voté en catimini.
- De la fonction publique avec la réforme.

Pendant ce temps-là tout va bien pour les premiers de cordée, le montant cumulé des 500 fortunes de France a été multiplié par deux en dix ans.

Et pour les citoyennes et citoyens de BLV, combien ?

Esson Gérard conseiller municipal PCF/FG de Bourg-lès-Valence

ÉTAT CIVIL

Naissances

Mai

Imran Idiou, Paul Flick, Louis Boyer, Robin Godar, Adam Bouaouni.

Juin

Zola Ferraud, Akram Abdou Hamadi

Juillet

Alya Soum

Mariages

Juin

Franck Chantepedrix et Aurélie Mazon, Jessica Claret et Céline Baudino, Pascal Morel et Blandine Aubanel, Mustapha-Farid Bazri et Zohra Khammar, Jean-Louis Reynaud et Muriel Jacquet.

Juillet

Setrak Andezian et Sonia Kraimia, Hugo Ribot et Francine Lopez, Sébastien Dorée et Charlotte Geny, Yannick Audigier et Kelly Bernard, Guillaume Combier et Hélène Le Noach.

Décès

Mai

Lucienne Davidian, Jean-Yves Asensi, Lysiane Ridet, Gilberte Jean, Paulette Bonnard, Michèle Pacaud.

Juin

André Augé Courtoi, Christophe Tonnérieux, Joséphine Badaut, Stéphane

Dominici, Éliane Friol, Jeanine Brochier, Claudette Doncques, Henriette Chapignac, Simone Zermati.

Juillet

Sonia Der Sarkissian, Maryse Giraud, Michel Laveille. Daniel Bahier, Gisèle Delpuech, Madeleine Vistel, Dieter Hill, Christian Blache, Gilberte Lioux, Bernard Ramaux

HÔTEL DE VILLE

36, rue des Jardins
26500 Bourg-lès-Valence
Ouverture du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
(17 h le vendredi).

Tél. 04 75 79 45 45

Les permanences état civil
du samedi matin (9 h - 11 h)
sont réservées uniquement
aux Bourcains.

PERMANENCE DU MAIRE

Le Maire vous reçoit personnellement
(problèmes administratifs, emploi...)
Prise de rendez-vous de 9 h à 12 h
les lundis, mardis, jeudis et vendredis
auprès du secrétariat du Maire.

Tél. 04 75 79 45 02

secretariat.maire@bourg-les-valence.fr

PERMANENCE DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Sur rendez-vous.

Tél : 04 75 79 46 66

secretariat.elus@bourg-les-valence.fr

RETROUVEZ-NOUS SUR



LES CONSEILS DE REVV

Retrouvez dans chaque magazine,
les conseils de l'association Roulons en ville à vélo.
Zone 30 = partage de la rue



La vitesse limitée à 30 km/h rend la circulation plus sûre pour tous les usagers. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf exception identifiable par l'absence de marquage cycle au sol et de sauf cycle sur le panneau de sens unique. Les feux deviennent des cédez-le-passage, si mentionnés par des panneaux spécifiques. Les cyclistes circulent sur la chaussée, où ils sont le plus en sécurité. La tendance est à la généralisation des zones 30 en ville. Une zone 30 ça vous change la ville !

NOUVEAU : PAYER SA FACTURE D'EAU PAR TÉLÉPHONE

**Eau de Valence propose une nouvelle façon
de payer ses factures.**

En plus des moyens actuellement en place pour régler vos factures d'eau (directement via votre espace personnel sur le site eaudevalence.fr, par mensualisation, prélèvement, TIP, chèque ou virement bancaire), Eau de Valence vous propose désormais le règlement par carte bancaire par téléphone au 04 75 57 86 20 ou en agence, 62 avenue Sadi-Carnot à Valence, du lundi au vendredi de 8 heures à 18 heures.

COLLECTES DON DU SANG

Prenez date !

Les prochaines collectes de sang de l'Établissement français du sang se dérouleront dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville les jeudi 18 octobre et mardi 18 décembre de 15 h à 19 h.



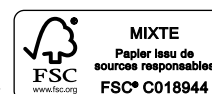
**Besoin d'une intervention
sur le domaine public ?**

**VOUS SIGNALEZ...
NOUS INTERVENONS !**

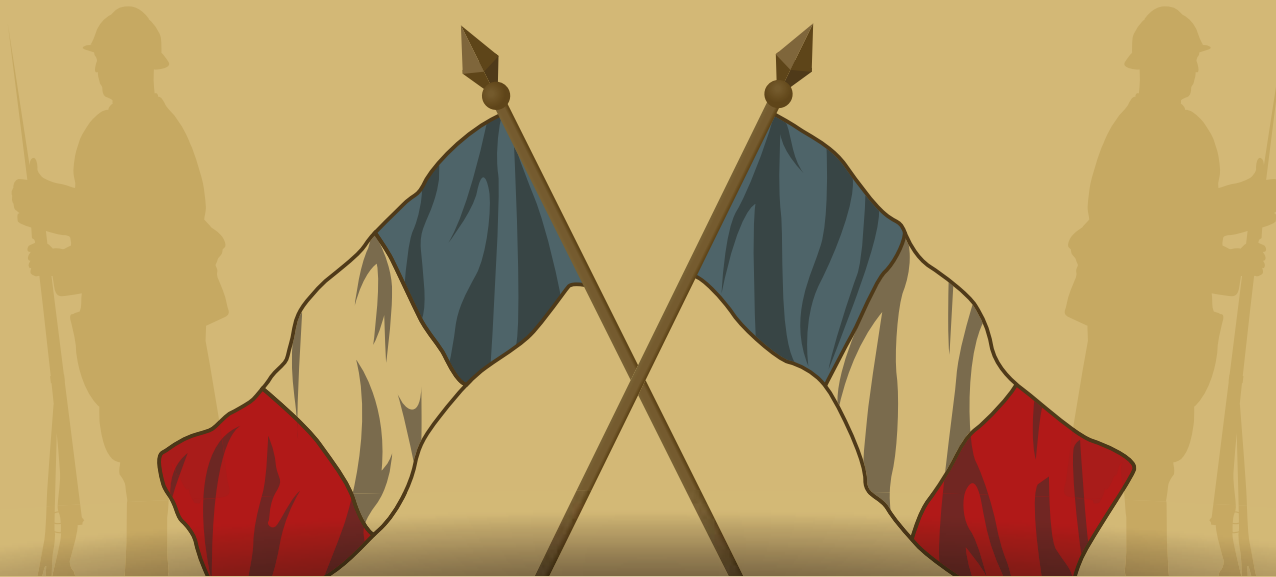
Ligne ouverte toute l'année
de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30
du lundi au vendredi et les samedis,
de début juin à fin septembre.
numero.vert@bourg-les-valence.fr

BLV le MAG - NUMÉRO 187 - septembre 2018
Journal édité par la Ville de Bourg-lès-Valence et distribué dans tous les foyers.

Directeur de publication : Marlène Mourier, Maire de Bourg-lès-Valence - **Rédaction :** Martine Galati, Charly Mathey, Yoann Prin, Marie Viaud - communication@bourg-les-valence.fr - **Crédit photos :** Yannis Buliard, Martine Galati, Charly Mathey, Yoann Prin, © JN Photo Paris, Fotolia, coll. CNR - **Conception / Réalisation :** Studio Kaligram.fr - **Impression :** Graphot. Imprimé sur papier certifié PEFC issu de forêts gérées durablement - **Tirage :** 10 500 exemplaires - Distribution : Société Distribal - Dépôt Légal: À parution.



Document labellisé



1918 - 2018

Centenaire ^{de} la Grande Guerre, regards **croisés**
Hundertjahrfeier des großen Krieges, gekreuzte Blicke

du 6 NOV au 4 DEC 2018

EXPOS

AUSSTELLUNGEN

CONFÉRENCES

KONFERENZEN

BOURG-LÈS-VALENCE